

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise

*Etablissement public de coopération intercommunale,
8 communes, 17 000 habitants, 130 000 lits touristiques*

recrute :
pour son service Ecole de Musique

Un professeur de guitare (H/F)

Grade : Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 2^e classe

- **Poste à pourvoir le : 1^{er} octobre 2026**
- **Date limite de candidature : 7/09/2026**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Ecole de Musique, l'assistant d'enseignement artistique développe la curiosité et l'engagement artistique en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1. Enseignement musical

- Assurer les cours de guitare classique, électrique sur les différents sites (Ecole de musique, collège, Tignes et Val d'Isère)
- Organisation du planning de cours en lien avec le secrétariat et les familles

2. Encadrer des ensembles de pratiques collectives diverses

- Travailler en transversalité avec l'équipe pédagogique
- Animer des ateliers de pratique collective

3. Assurer le suivi et l'orientation des élèves

- Préparer les auditions

4. Participer à l'action culturelle et artistique de l'établissement

- Développer des projets pédagogiques et artistiques innovants et interdisciplinaires en direction des élèves et des publics
- Assister aux réunions pédagogiques de la structure et des instances départementales

COMPETENCES REQUISES

Formation

- Diplôme d'Etat Enseignement artistique souhaité

Savoirs socioprofessionnels

- Capacité d'investissement dans les projets artistiques,
- Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé,
- Connaissance des logiciels d'écriture musicale

Savoir-être professionnels

- Travail en équipe et en partenariat
- Sens des relations humaines
- Esprit d'initiative

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICES

- Déplacements fréquents sur le territoire (véhicule de service mis à disposition)
- Permis B obligatoire
- Temps de travail variable : représentations le soir et le week-end pour la mise en œuvre de projets
- Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (article L.332-8-2 du Code Général de la Fonction Publique)
- Rémunération : traitement de base indiciaire + régime indemnitaire + participation employeur mutuelle labellisée + Tickets restaurants

**Renseignements auprès du Service des Ressources Humaines
de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
Tél : 04.79.41.06.11**

Adresser lettre de motivation et CV avant le 7 septembre 2026 :

Monsieur le Président - Communauté de Communes
de Haute Tarentaise
8 rue Saint Pierre - BP 1 – 73707 SÉEZ CEDEX
rh@hautetarentaise.fr

